

ALLEMAGNE

L'Allemagne connaît depuis plus de 10 ans une faible croissance économique, ce qui se traduit par un élargissement de l'écart de PIB par habitant qui la sépare des États-Unis et de plusieurs pays de l'UE.

Priorités reposant sur des indicateurs

Réduire le coin fiscal moyen sur les revenus du travail

Du fait de l'importance des charges sociales, l'Allemagne fait partie des pays de l'OCDE qui affichent les coins fiscaux les plus élevés sur les revenus du travail. Or, l'augmentation des dépenses de retraite et des dépenses sociales liées au vieillissement démographique va accentuer les pressions à la hausse.

Mesures prises : Les impôts sur le revenu des personnes physiques ont été allégés. Les taux des cotisations de retraite ont été temporairement stabilisés grâce à la perception d'écotaxes. Des mesures de maîtrise des coûts ont été adoptées dans les systèmes publics de retraite et de santé, en vue de réduire les taux de cotisation.

Recommandations : Dégager des marges de manœuvre pour abaisser le taux légal de l'impôt sur le revenu en réduisant les dépenses fiscales. Ouvrir la voie à une réduction des charges sociales en ciblant mieux les transferts liés au chômage, en renforçant l'équité actuarielle du système de retraite, et en élargissant le champ des possibilités de contrats sélectifs (entre assureurs et prestataires) et de soins intégrés dans le cadre du système de santé.

Poursuivre la libéralisation des services professionnels

Les fournisseurs de services professionnels sont assujettis aux barèmes de rémunération d'associations professionnelles – juridiquement contraignants dans certains cas – qui limitent la concurrence. Les cotisations aux chambres des métiers sont obligatoires.

Mesures prises : Les nouvelles entreprises sont désormais exemptées des cotisations obligatoires aux chambres des métiers pendant leurs quatre premières années d'existence.

Recommandations : Les barèmes de rémunération imposés aux architectes et aux ingénieurs devraient être éliminés, et la déréglementation d'autres professions devrait être envisagée. Les cotisations obligatoires aux chambres des métiers devraient être supprimées progressivement.

Améliorer les acquis scolaires dans l'enseignement secondaire

Alors que les dépenses par élève inscrit dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont supérieures à la moyenne OCDE, les résultats scolaires obtenus sont relativement faibles. Le niveau moyen de compétence des élèves varie sensiblement suivant les *Länder* (États fédérés), de la compétence desquels relève l'enseignement public. Par ailleurs, il n'existe quasiment pas de norme éducative s'appliquant à l'ensemble du territoire national.

Mesures prises : Les investissements en infrastructures scolaires sont cofinancés par le gouvernement fédéral. Des normes éducatives de portée nationale ont été adoptées par les *Länder* dans certains domaines. La formation linguistique destinée aux élèves issus de l'immigration est renforcée.

Recommandations : Fixer des normes nationales en matière de résultats scolaires et s'assurer qu'elles sont respectées par le biais de contrôles réguliers. Donner aux établissements d'enseignement davantage de latitude pour définir leurs propres programmes en matière d'amélioration des acquis scolaires. Lier le financement public des établissements d'enseignement aux résultats scolaires.

Autres priorités essentielles

- Réduire les désincitations au travail pour la main-d'œuvre plus âgée. Abolir les conditions préférentielles d'admission au bénéfice de certaines prestations pour les travailleurs âgés, et réduire les aides financières à la réduction du temps de travail de ce groupe.
- Renforcer la concurrence dans l'attribution des marchés publics. Généraliser la publication des contrats, simplifier les règles entre *Länder*, et retirer aux chambres des métiers les prérogatives qu'elles exercent en fixant ces règles.

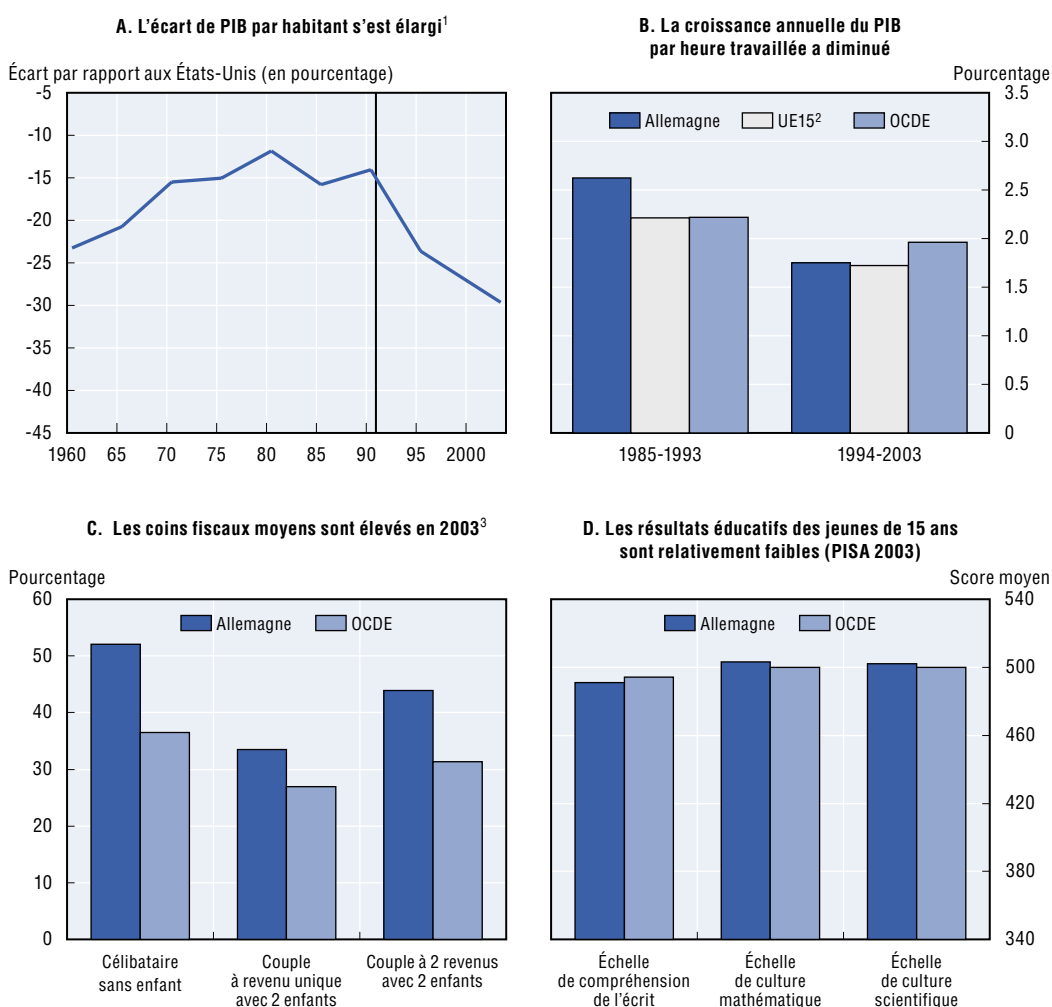
ALLEMAGNE

Indicateurs structurels

	1992 ¹	1995	2000	2003
Croissance tendancielle du PIB par habitant (en pourcentage)	2.2	0.9	0.9	1.4
Taux d'emploi tendanciel	67.7	68.8	69.4	70.2
Taux d'activité tendanciel	72.5	73.5	75.2	76.0
Taux de chômage structurel (NAIRU)	6.5	6.4	7.6	7.7

1. Afin d'éviter une rupture dans les séries du fait de la réunification de l'Allemagne, l'année 1992 est présentée au lieu de l'année 1990.

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76.



- Écart en pourcentage avec le PIB par habitant des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000. Rupture dans la série à partir de 1991.
- À l'exclusion de l'Autriche et du Luxembourg.
- Somme de l'impôt sur le revenu et des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, diminuée des prestations en espèces, en pourcentage (calcul effectué en utilisant le salaire de l'ouvrier moyen pour le premier apporteur de revenu, et 67 % de ce salaire pour le deuxième apporteur de revenu).

Source : Graphiques A et B : *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2004 ; OCDE, *Statistiques de la population active*, 2004 ; *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76 ; graphique C : OCDE, *Les impôts sur les salaires*, 2003/2004 ; graphique D : OCDE, *Apprendre aujourd'hui, réussir demain*, PISA 2003.